

Canton de Berne, Ville de Bienne, Ville de Nidau

Mandats d'étude pour l'axe « route de Berne – rue d'Aarberg – rue du Débarcadère »



Synthèse de la phase 2 : Définition des tâches

28 mars 2024

Sommaire

1	Synthèse de l'enquête en ligne sur la définition des tâches (phase 2)	3
	1.1 Objectifs : Version 1	3
	1.2 Objectifs : version définitive.....	4
2	Résumé des résultats (phase 2).....	5
	2.1 Résultats de l'enquête en ligne :	5
	2.2 Résumé des souhaits d'ajustement/complément et des avis émis dans le cadre de l'enquête ou par courriel :	6

1 Synthèse de l'enquête en ligne sur la définition des tâches (phase 2)

Les personnes qui ont participé à l'enquête ont plutôt jugé insuffisants les objectifs du programme de préqualification. Si celui-ci résume bien les éléments essentiels de la procédure de participation, la formulation des objectifs n'est pas assez précise ou est bien trop générale. Il faudrait en particulier reformuler la volonté de réduire la vitesse et d'éviter un surplus de trafic, notamment parasite, dans les quartiers.

Après analyse de l'enquête, nous avons remanié les objectifs (1.2 Objectifs : Version définitive) par rapport à ce qui avait été proposé (1.1 Objectifs : Version 1).

1.1 Objectifs : Version 1

Cette partie du programme a été soumise à la discussion dans le cadre de l'enquête en ligne :

Le concours d'études vise à présenter des solutions réalisables à court et moyen terme pour les espaces routiers, dans une perspective globale intégrant l'urbanisme, les espaces verts, la circulation générale, l'espace social, l'importance économique, etc. Les objectifs particuliers sont les suivants :

- (1) Amélioration de la qualité de vie pour la population résidant le long de l'axe et se déplaçant le long de celui-ci.
- (2) Réduction, et idéalement suppression, de l'effet de séparation de l'axe routier dans la structure urbaine en créant davantage de possibilités de traversée de l'axe, principalement pour la circulation piétonne et cyclable, améliorant ainsi la connexion de la route aux quartiers et favorisant une meilleure interconnexion entre les quartiers.
- (3) Valorisation de l'espace routier, créant ainsi des conditions plus attractives pour la circulation piétonne, cyclable et les transports publics.
- (4) Exercice d'une régulation (dosage) sur la circulation de transit.
- (5) Amélioration de la sécurité routière pour les cyclistes et les piétons, ainsi que de le sentiment de sécurité pour tous les groupes d'utilisateurs (jeunes et vieux).
- (6) Proposition d'une solution robuste et flexible (économique, compatible avec les évolutions).

1.2 Objectifs : version définitive

Après analyse des réponses et commentaires reçus, nous avons modifié la partie du programme officiel de la manière suivante :

Le concours en mandats d'étude parallèles vise à présenter, pour l'axe « route de Berne-rue d'Aarberg-rue du Débarcadère » – l'un des axes de circulation principaux centraux pour l'agglomération –, des solutions réalisables à court et à moyen terme pour les espaces routiers, dans une perspective globale intégrant l'urbanisme, les espaces verts, la circulation générale, l'espace social, l'importance économique, etc.

Suite au recensement des besoins, des objectifs ont été formulés pour la présente procédure et précisés sur la base d'une enquête publique (participation, phase 2) :

- (1) Amélioration de la qualité de vie pour la population résidant ou se déplaçant le long de l'axe.
- (2) Meilleure connexion de la route aux quartiers et meilleure interconnexion entre les quartiers grâce à des possibilités de traverser l'axe, en priorité pour la circulation piétonne et cycliste.
- (3) Valorisation de l'espace routier et des zones environnantes, créant ainsi des conditions plus attractives pour la circulation piétonne et cycliste, pour les transports publics et pour la valorisation écologique des autres surfaces.
- (4) Exercice d'une régulation (dosage) sur la circulation de transit et prévention de l'augmentation du trafic dans les quartiers (en ce qui concerne le trafic individuel motorisé).
- (5) Amélioration de la sécurité routière pour les cyclistes et les piétons et piétonnes, ainsi que du sentiment de sécurité sociale pour tous les groupes d'utilisateurs et d'utilisatrices.
- (6) Proposition d'une solution durable aux niveaux environnemental, social et économique.

2 Résumé des résultats (phase 2)

Huit personnes ont complété l'enquête en ligne et nous avons reçu un avis par courrier électronique. L'enquête a été mise en ligne entre le 19 février et le 11 mars 2024 sur le site internet du projet (www.rue-de-caracteres.ch).

Selon la majorité des réponses reçues (5), le programme résume les éléments principaux tirés de la participation. Toutefois, la plupart des personnes (6) ont indiqué dans le même temps que le texte ne fixait pas correctement les priorités dans le programme. 4 personnes ont estimé que la formulation des objectifs était trop générale et 4 ont jugé que les objectifs n'étaient pas formulés assez précisément.

Les participants et participantes ont notamment souhaité compléter les objectifs par une réduction de la vitesse, en partie au moyen de zones de rencontre, ainsi que par la prévention d'un surplus de trafic, notamment parasite, dans les quartiers.

2.1 Résultats de l'enquête en ligne :

Veillez indiquer dans quelle mesure vous êtes d'accord avec les affirmations suivantes :

Le texte résume pour moi les points essentiels de la participation.	
Tout à fait d'accord	1
J'accepte	4
Ni d'accord, ni pas d'accord	1
Pas d'accord	2
Pas du tout d'accord	0
Total	8

À mon avis, le texte fixe correctement les priorités pour le programme.	
Tout à fait d'accord	1
J'accepte	0
Ni d'accord, ni pas d'accord	1
Pas d'accord	5
Pas du tout d'accord	1
Total	8

Les objectifs sont formulés de manière assez précise.	
Tout à fait d'accord	0
J'accepte	1
Ni d'accord, ni pas d'accord	3
Pas d'accord	4
Pas du tout d'accord	0
Total	8

Les objectifs sont trop généraux/peu concrets.	
Tout à fait d'accord	2
J'accepte	2
Ni d'accord, ni pas d'accord	0
Pas d'accord	2
Pas du tout d'accord	2
Total	8

2.2 Résumé des souhaits d'ajustement/complément et des avis émis dans le cadre de l'enquête ou par courriel :

- (1) Les quartiers doivent être mieux reliés entre eux, mais il faut absolument éviter que le trafic ne se déplace vers les quartiers (trafic parasite). Le raccordement des quartiers à l'axe ne doit pas se faire par des routes de liaison (supplémentaires) pour le trafic motorisé.
- (2) Valorisation par une nouvelle répartition de l'espace routier disponible en faveur des TP et de la MD et par davantage d'espaces verts ou d'arbres dans les rues. Ou : revalorisation par la création de ...
- (3) Adaptation de l'objectif 4 : atteindre la régulation par des mesures de réduction de la vitesse et, si nécessaire, de dosage du TIM
- (4) Adaptation de l'objectif 5 : Amélioration (...) par des mesures de réduction de la vitesse
- (5) Adaptation de l'objectif 6 : Proposer une solution durable au niveau environnemental, social et économique.